

architecte, sous ma direction, et je suis prêt à défendre la manière dont l'édifice a été construit.

En outre d'autres travaux, on a complètement réparé l'intérieur du fort en pierre, un bâtiment long de 170 pieds et haut de 4 chaînes, et on a dépensé une somme considérable pour niveler le terrain. Une très grande partie du crédit a été dépensée pour réparer les fortifications. Je suis extrêmement satisfait de l'ouvrage que l'on a fait. Une partie de cet argent sera sans doute nécessaire pour la construction d'une nouvelle aile. Nous comptons pouvoir ouvrir l'école de bonne heure ce printemps avec un petit nombre de professeurs, en utilisant le devant de l'édifice.

Hon. M. TUPPER—Combien d'aspirants ont demandé leur admission dans l'école militaire ?

Hon. M. MACKENZIE—Huit ou dix ont subi le premier examen, que l'on a considéré comme étant quelque peu sévère. Un autre examen moins rigide aurait lieu dans quelques semaines. On désire commencer les cours avec 22 élèves, et n'en avoir pas ensuite plus de 25, afin de pouvoir admettre les jeunes officiers de la milice active, qui désireront être admis à l'école.

M. KIRKPATRICK—Je ne parle pas au nom du commandant, mais d'après une inspection personnelle de l'édifice ?

M. MASSON—Quelle sera le coût de la nouvelle aile ?

Hon. M. MACKENZIE—Environ \$20,000 ou \$30,000 ; mais le coût dépendra naturellement des dimensions de l'édifice.

M. MASSON—Quel sera le coût approximatif du nouvel édifice ?

Hon. M. MACKENZIE—Environ \$100,000.

M. MASSON—Je crois que l'on demande à la Chambre de faire une dépense bien trop considérable pour les besoins du pays. Je ne crois pas que l'on puisse se servir d'un local aussi spacieux, et cette dépense n'est pas justifiable selon moi, à moins qu'on n'ait l'intention d'établir une armée permanente dans le pays.

Hon. M. MACKENZIE—Si l'honorable préopinant diffère d'opinion avec le gouvernement, et si la Chambre est d'avis qu'il n'est pas sage d'encourir cette dépense, le gouvernement est dis-

posé à tenir compte de l'opinion de la Chambre sur cette question comme sur d'autres.

M. MASSON—Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'avoir un local assez spacieux pour donner place à cent élèves, à moins que le gouvernement n'ait l'intention d'établir une armée permanente. Une dépense de \$100,000, qui sera probablement portée à \$150,000, n'est pas du tout proportionnée aux besoins du pays. Je supposais que l'on allait construire un édifice de dimensions convenables, et je suis surpris que l'on ait fait une dépense aussi forte. La dépense proposée est bien trop considérable.

Hon. M. MACKENZIE—Très-bien, votez contre.

L'item 100, affectant \$5,000 à la réparation des fortifications à Québec, et \$60,000 à un entrepôt de vérification à Montréal, est ensuite pris en considération.

L'hon. M. LANGEVIN dit que la somme de \$5,000 est trop faible pour l'objet en vue, et demande si la somme de \$60,000 suffira pour l'achèvement de l'entrepôt.

Hon. M. MACKENZIE—Je le crois ; l'estimation du coût de tout l'édifice n'a pas atteint \$180,000.

Les fortifications de Québec et de Kingston ne répondent plus aux exigences des nouveaux systèmes, et il sera aussi absolument nécessaire de faire des réparations pour les empêcher de tomber en ruines. On a dépensé l'an dernier une somme considérable pour les fortifications de Lévis, qui n'avaient pas été construites en vue des exigences de notre climat. Il faudra aussi démolir une partie des murs de la citadelle.

Hon. M. LANGEVIN—Je regrette que l'on affecte une somme aussi peu considérable pour cet objet, et j'espère que la chose sera prise de nouveau en considération lorsque le budget supplémentaire nous sera soumis. Il faut bien entretenir la citadelle pour la sûreté des personnes qui habitent la Basse-Ville.

Hon. M. MACKENZIE—Ces travaux ont été négligés sous l'administration de l'honorable préopinant : autrement, il suffirait aujourd'hui de bien faibles déboursés pour les maintenir en bon état. L'architecte en chef m'a fait